Justificatif de parution

Justificatif généré le 13/05/2022

Support de parution :	Actu-Juridique.fr
Date de parution :	13/05/2022
Département de publication :	(92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce :	https://www.actu-juridique.fr/?p=293252
N° d'annonce :	606235

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

CLCH INVEST

Forme : Société Civile Immobilière

Siège Social : 48 Rue du 19 Janvier, Pavillon 9, résidence de l'Orée du Golf 92380 GARCHES

Objet : l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; et exceptionnellement la vente de ces biens immobiliers ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement ; de tous biens immobiliers ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance; la prise de tous intérêts et participations dans toutes autres sociétés.

Durée : 99 années

Capital social : 350.000 €

Gérants :

– Mme Laurence HOEVELS, demeurant 48 Rue du 19 Janvier, Pavillon 9, Résidence de l'Orée du Golf, 92380 Garches

– M. Constantin HOEVELS, demeurant 48 Rue du 19 Janvier, Pavillon 9, Résidence de l'Orée du Golf, 92380 Garches

Transmission des parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement unanime des associés.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Nanterre.

Le représentant légal.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGVaFG3g
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGVaFG3g

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)